

# Projet d'établissement Grande Crèche Grand Font 2026-2030

10, ancienne voie des chemins de fer économiques  
16000 ANGOULÊME  
Tél : 05 45 95 62 70  
Courriel : [m.a.grandfont@mairie-angouleme.fr](mailto:m.a.grandfont@mairie-angouleme.fr)

## **Direction de l'enfance**

Adresse physique : 111 rue de Saintes – 16000 ANGOULÊME  
Tél : 05 45 38 70 10  
Courriel : [service-familles@mairie-angouleme.fr](mailto:service-familles@mairie-angouleme.fr)

Coordonnées postales : Direction de l'enfance – Hôtel de Ville  
1, place de l'Hôtel de Ville – CS 42216 – 16022 – ANGOULÊME CEDEX 112

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Introduction</b>	3 à 6
<i>Le développement durable au sein de la collectivité</i>	7 à 10
<b><u>I Le projet social</u></b>	11 à 16
A/ La structure et son environnement B/ Les objectifs prioritaires	
<b><u>II.Le projet d'accueil</u></b>	17 à 24
A/ <u>Prestations proposées</u> B/ <u>Les compétences professionnelles mobilisées</u> C/ <u>Organisation et fonctionnement de l'équipe de la crèche</u> D/ <u>Les locaux</u> E/ <u>Le budget et moyens matériels</u> F/ <u>L'accueil d'enfants atteints de handicaps ou de maladies chroniques</u> G/ <u>Les actions menées en lien avec l'analyse des pratiques</u> H/ <u>Les actions menées pour la formation et l'apprentissage</u>	
<b><u>III.Le Projet Éducatif</u></b>	25 à 38
A/ <u>Les valeurs éducatives de la crèche portées par l'équipe</u> B/ <u>L'accueil et la familiarisation</u> C/ <u>La communication avec les familles</u> D/ <u>La place des familles au sein de la crèche</u> E/ <u>Les temps d'éveil, de jeux et d'activités</u> F/ <u>Le moment des soins</u> G/ <u>Les temps de repas</u> H/ <u>Les temps de sommeil et le rythme de l'enfant</u> I/ <u>La sécurité affective</u>	
<b><u>Conclusion</u></b>	39

# Introduction

Ce projet d'établissement est le fruit d'une réflexion collective menée par l'équipe de la crèche Grand Font. Il s'inscrit dans la continuité du projet précédent et témoigne de l'évolution de nos pratiques professionnelles.

Ce document est destiné à évoluer tout au long de sa période de validité : du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Il s'appuie sur le cadre réglementaire en vigueur et s'inscrit dans la cohérence des documents de référence élaborés à l'échelle de la Direction de l'Enfance, à savoir :

- Les orientations politiques définies par la Municipalité pour le service de l'Enfance ;
- Le Contrat Enfance Jeunesse ainsi que le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ;
- Le règlement de fonctionnement des structures multi-accueil et les projets des autres services de la Petite Enfance, tels que les relais assistants maternels et le lieu d'accueil enfants-parents ;
- La Charte d'accueil de la Petite Enfance ;
- Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Ce projet rassemble les valeurs qui orientent les actions de l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance, au service des enfants et de leurs familles.



## **Le projet d'établissement s'inscrit dans le projet de la municipalité et celui de la Direction de l'enfance**

### **Le projet municipal :**

- Soutenir l'éducation
- Accompagner les citoyens au quotidien par l'action sociale et le développement de la cohésion territoriale

### **Le projet de la Direction de l'Enfance**

#### **Accueillir et accompagner tous les enfants et leur famille :**

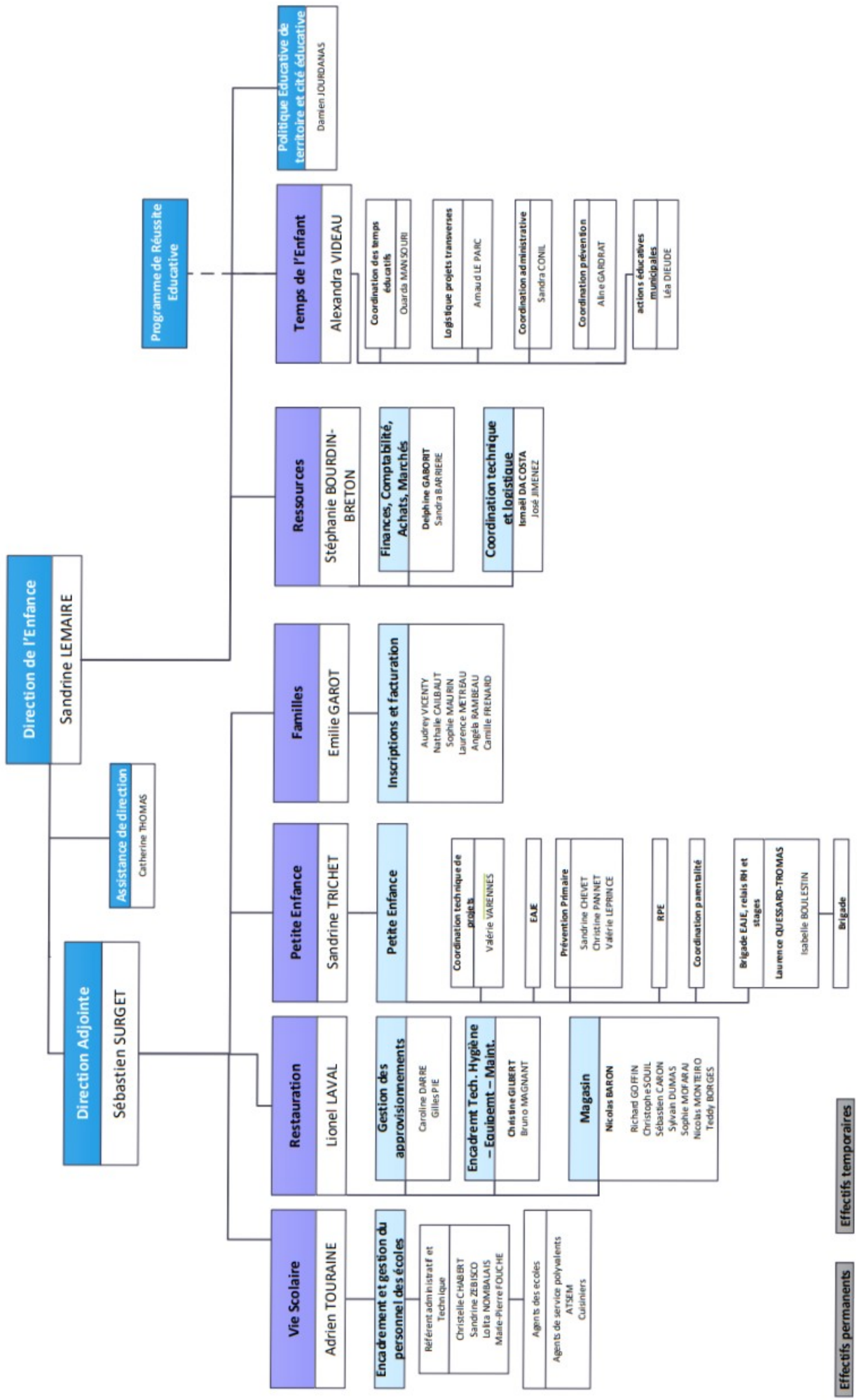
- Accueillir les familles
- Accueillir les plus jeunes enfants à la crèche
- Accueillir les enfants à l'école
- Accueillir avec une restauration de qualité
- Garantir les ressources nécessaires à l'accueil
- Garantir la transversalité nécessaire à l'accueil et à l'accompagnement de tous
- Accompagner la définition de la politique éducative du territoire et la mettre en œuvre

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion menée par l'équipe accueillante de chaque établissement.

Il donne suite au projet antérieur et montre l'évolution de nos pratiques professionnelles.

Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur, notamment le décret de 2020 concernant l'accueil des jeunes enfants en structure d'accueil collectif, et s'appuie sur les documents de références constitués à l'échelle de la direction de l'Enfance :

- Les orientations politiques définies ci-dessus par la Municipalité ;
- Les orientations de la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de la Charente ;
- Le règlement de fonctionnement des multi-accueils ;
- La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant ;
- Le rapport des milles premiers jours, présidé par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik ;
- La stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine moi un parent » du Ministère des Solidarités et de la Santé ;
- Le rapport de Sylviane Giampino « Développement du jeune enfant, mode d'accueil, formation des professionnels » ;
- Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.



Effectifs permanents

Effectifs temporaires

# Accueillir les familles : l'enfant au centre de l'action éducative municipale

## ÉQUIPES DE DIRECTION

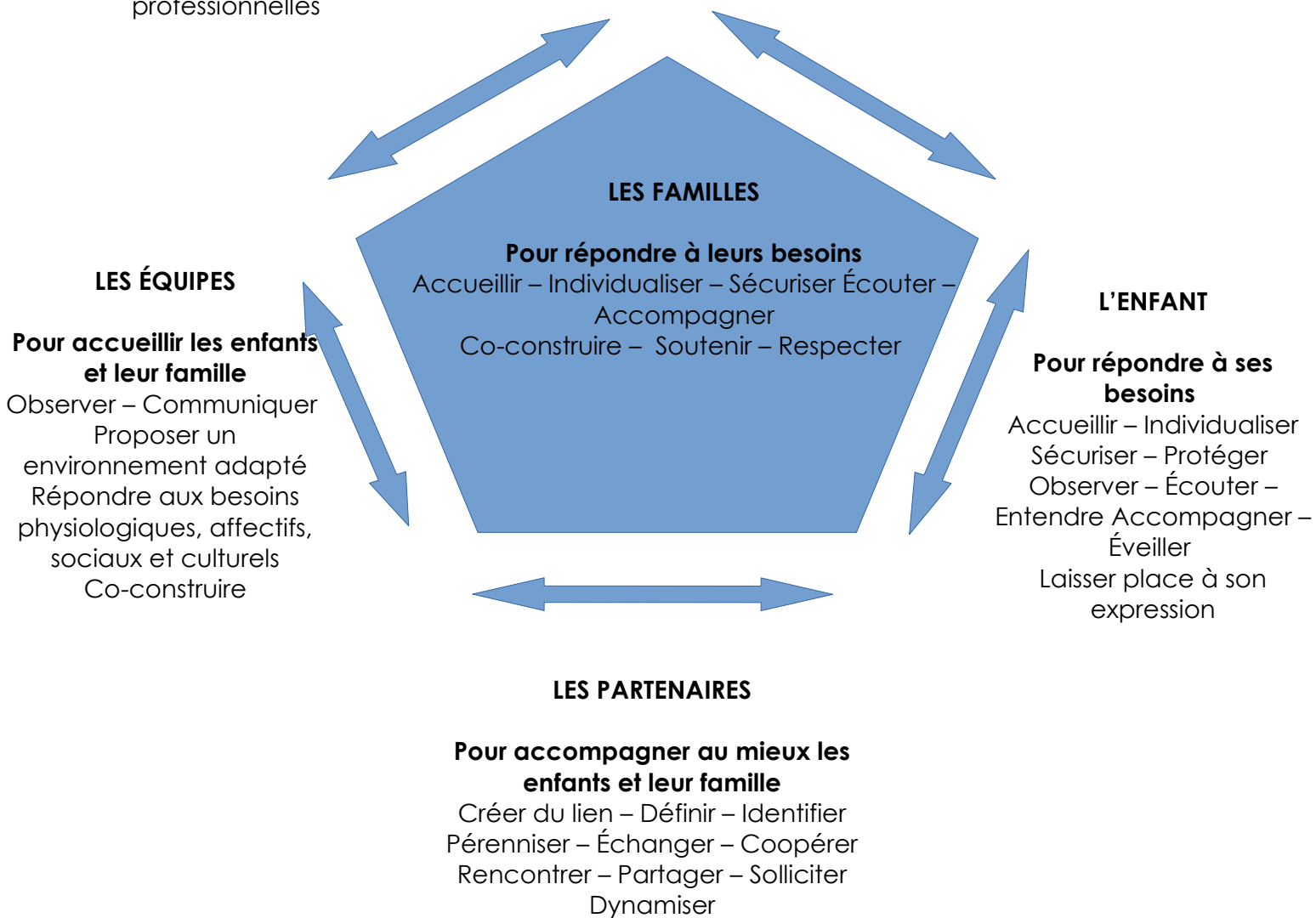
### Pour organiser l'accueil des enfants et de leur famille

Accueillir – Sécuriser – Manager  
Accompagner – Communiquer  
Innover – Partager – Fédérer  
Faire confiance – Déléguer  
Valoriser – Transmettre – Analyser  
Harmoniser les pratiques professionnelles

## LA DIRECTION DE L'ENFANCE

### Pour garantir l'accueil des enfants et de leur famille

Analyser – Partager – Proposer – Informer – Innover  
Soutenir – Former – Alerter – Créer du lien – Communiquer – Répondre aux objectifs – Évaluer



## Tous acteurs du développement durable.



### L'éveil à la nature

*Principe 6 de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants :*

« le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

« Le jeune enfant prend connaissance du monde par sa sensibilisation, où sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le social. Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à la respecter. »

Les espaces naturels procurent un bien-être aux enfants et aux professionnels à bien des niveaux :

- ils favorisent l'entraide et la coopération ;
- ils développent l'estime de soi et la confiance en soi ;
- ils aiguisent les capacités d'observation de chacun ;
- ils renforcent le sentiment d'existence et d'appartenance ;
- ils stimulent les sens ;
- ils amènent au respect du vivant.

Toutes les actions d'éveil « à la nature » menées auprès des enfants accueillis dans les structures d'accueil de la ville sont un engagement pour l'avenir.

Le service des espaces verts de la ville anime des ateliers de découverte (plantation, récolte...), de manipulation avec des éléments naturels au sein des structures Petite Enfance.

### Nos pratiques professionnelles quotidiennes

Un groupe de travail a mené une réflexion sur les produits cosmétiques, les produits d'entretien et les jeux/jouets.

Cela a abouti à faire bouger les marchés publics en terme de critères de sélection et modifier nos achats.

Trois professionnels font partis d'un réseau santé environnementale petite enfance en Charente : L'Éveilleur. Une puéricultrice possède également un diplôme universitaire en santé environnementale. Ce sont des professionnelles ressources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer.

### **La qualité de l'air intérieur**

La collectivité a mis en place un plan de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les établissements recevant des enfants de moins de 6 ans.

Des agents de la collectivité ont été formés à la sensibilisation de la qualité de l'air intérieur :

- visite de la chambre pédagogique au centre hospitalier de Girac
- participation à une formation sur la santé environnementale organisée par l'Agence Régionale de la Santé, la mutualité Française et l'Instance Régionale d'Éducation et la Promotion de la santé.

Les nouveaux mobiliers sont laissés à l'air libre sur un temps donné avant d'être mis dans les services d'accueil afin d'évacuer les COV (composés organiques volatiles).

### **Les matériaux**

Tous les nouveaux équipements et les futurs sont réfléchis pour sensibiliser aux économies d'énergie, à la maîtrise de nos consommations et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Progressivement, la vaisselle utilisée auprès des enfants est changée au profit de matière minérale (porcelaine, verre) ou d'alliage (inox).

Les équipes sont attentives lors des achats des jeux et jouets à privilégier des matières naturelles (bois...) ou matières recyclées.

### **L'alimentation**

L'alimentation doit être à la fois durable pour l'environnement et permettre aux enfants de rester en bonne santé.

Le bien manger est à l'honneur au sein de la collectivité.

La collectivité privilégie les circuits courts, les aliments labellisés, et/ou issus de cultures raisonnées pour les denrées alimentaires à destination des enfants.

Il y a 28 % de produits biologiques et 50 % de produits labellisés proposés aux enfants.

Afin de réduire au maximum les déchets, nous ne cuisinons que ce qui est nécessaire en fonction des effectifs des enfants.

Certaines structures ont installé des composteurs ainsi que des containers de biodéchets dans un but pédagogique et de réduction des déchets.

Au sein des structures d'accueil petite enfance, nous soutenons la poursuite de l'allaitement maternel à travers notre protocole d'allaitement : recueil du lait, conservation puis distribution... Les mamans ont la possibilité de venir donner le sein dans les structures d'accueil, si elles le souhaitent.

### **Les cosmétiques et les produits d'entretien**

Les marchés publics prennent en compte les recommandations du Guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain édité par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé).

Les produits cosmétiques et d'entretien ont pu être utilisés par les agents des structures d'accueil test avant la validation des marchés.

Il y a eu une harmonisation dans le choix des produits et une évolution des pratiques professionnelles. Certains produits ont été retirés au vu de leur nocivité pour les enfants.

Le protocole d'entretien des sols a été allégé en terme d'utilisation de produits détergents désinfectants.

## L'engagement de la municipalité

La municipalité s'est engagée dans une démarche de **santé environnementale** qui inclut l'usage des produits d'hygiène et d'entretien des locaux plus respectueux de l'environnement et des usagers. Les marchés publics intègrent désormais des critères écologiques et sanitaires dans le choix des fournisseurs.

La municipalité a également mis en place un plan d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) afin de répondre aux différentes lois sur le Grenelle Environnement et le plan national santé-environnement.

Les locaux de la crèche Grand-Font sont aérés régulièrement (au moins 3 fois par jour) pour renouveler l'air intérieur.

La municipalité est engagée dans le réseau « bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune » qui s'applique également aux établissements d'accueil du jeune enfant.

Ce réseau valorise les bonnes pratiques dans la restauration en matière d'approvisionnement, de gaspillage et d'éducation alimentaire.



**Education - Santé - Alimentation - Plaisirs**

« **Bien manger à l'école**  
C'est l'affaire  
de **ma commune** »

# Nos actions

## 1. Les matériels utilisés pour l'alimentation :

Nous renouvelons tous les éléments de vaisselle en plastique qui présentent des signes d'usures par des assiettes et des bols en porcelaine, des saladiers en verre...

L'ensemble des biberons en plastique a été changé pour des biberons en verre. La stérilisation des biberons ne se fait plus avec les comprimés de stérilisation à froid qui pouvaient laisser des résidus. Désormais, ils sont passés au lave vaisselle à haute température.

## 2. Les repas des enfants :

Les circuits courts pour les denrées alimentaires sont privilégiés.

La municipalité veille à augmenter progressivement la part des aliments bio dans les repas des enfants.

Dans notre gamme de laits infantiles, nous proposons un lait bio.

## 3. Le matériel pédagogique :

Lors de nos achats en matériel pédagogique, nous veillons à utiliser des produits non toxiques comme la gouache à l'eau, la pâte à modeler bio...

Nous privilégions également le « fait maison » comme la « peinture » au jus de légumes, au chocolat, ou la pâte slim réalisée à base de produits alimentaires...

## 4. Les produits d'hygiène :

La toilette du siège des enfants est faite à l'eau et au savon de Marseille certifié BIO ou au liniment 100 % d'origine naturelle.

Une crème BIO à base de plantes peut être utilisée pour soulager les irritations.

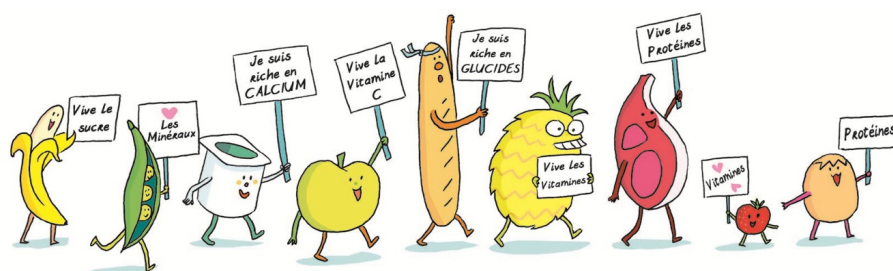
## 5. Les produits d'entretien :

Nous utilisons des microfibras pour l'entretien des surfaces.

L'environnement des enfants est nettoyé au liquide vaisselle BIO ou au pain de savon de Marseille BIO puis rincé à l'eau claire.

Les jeux et jouets également.

Le vinaigre blanc est utilisé comme détartrant.



## **I. Le projet social**

## A. La structure et son environnement

### a/ Localisation de la crèche et ressources de l'environnement

La crèche de la Grand Font a été construite et ouverte en 1971 pour répondre aux besoins des parents du quartier qui travaillent.

Elle est localisée dans le quartier Bel-Air/Grand Font , 10 ancienne voie des chemins de fer économiques à Angoulême.

A l'origine, la crèche faisait partie de l'association « L'œuvre des crèches », structure qui a été municipalisée en 1979.

Progressivement, la philosophie de l'accueil des enfants dans les crèches a évolué : elle est passée d'un simple mode de garde à un mode d'accueil affiné et réfléchi grâce à l'évolution des recherches et connaissances concernant la psychologie de l'enfant et l'évolution de la société.

La crèche collective (accueil régulier) de la Grand Font est devenue un multi-accueil (accueils réguliers et occasionnels) en novembre 2010. Suite au décret du 31 août 2021, elle est devenue la grande crèche Grand Font.

La crèche est agréée pour 40 places.

Le quartier de la Grand Font a un relief très accentué. La grande crèche Grand Font est facilement accessible car située :

- en face de la gare et des nombreuses lignes de bus menant au centre ville notamment ;
- au bout de la voie de l'Europe qui relie le quartier à celui de Ma Campagne ;
- à proximité du quartier de la Madeleine pourvu en commerces.

La Grand Font est située secteur Nord-Est qui fait partie des quartiers prioritaires de la ville. Le secteur est constitué majoritairement de maisons individuelles mais aussi de grands immeubles.

Le quartier Bel Air / Grand Font a été retenu par l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) pour la mise en place d'un PRIR (Projet de Rénovation d'Intérêt Régional). Cela a permis de nombreux travaux dont la création d'un nouvel ensemble scolaire qui accueillera ses premiers élèves à la rentrée de septembre 2026 et la rénovation du gymnase voisin.

La réflexion de la collectivité se poursuit pour la modernisation des crèches Grand Font et Bel Air.

Le quartier dispose des équipements publics suivants :

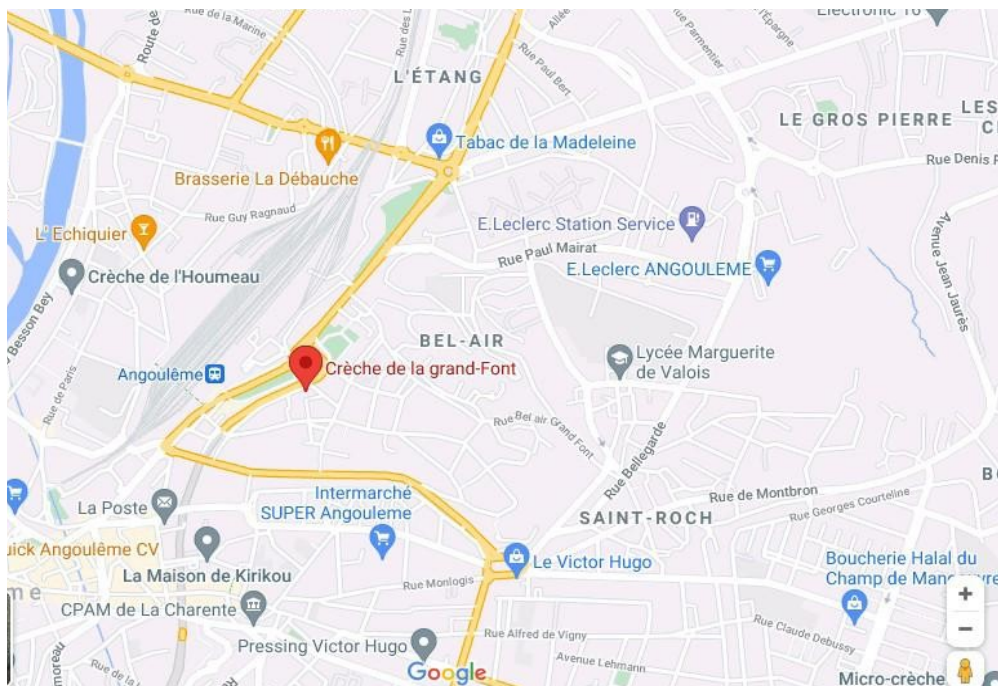
- deux écoles maternelles : l'école Jean Macé délocalisée durant les travaux et l'école Pauline Kergomard située quartier d la Madeleine. Ces deux écoles intégreront le nouvel ensemble scolaire ;
- deux écoles élémentaires : l'école Emile Roux (quartier Bel Air) et l'école George Sand (actuellement délocalisée durant les travaux et qui intégrera le nouvel ensemble scolaire) ;
- un collège ;
- un lycée ;
- la gendarmerie ;
- la gare ;
- les lignes de bus MOBIUS.

Il y a également un foyer de jeunes travailleurs, un gymnase, un club de sport (Dojo).

Le quartier bénéficie du label « Cité éducative » qui permet de mettre en place des stratégies et outils de communication entre tous les partenaires, pour offrir une continuité éducative pour chaque enfant.

La superficie du quartier est de 1,43 km<sup>2</sup>.

Plan du quartier et situation de la crèche :



### b/ Population du quartier

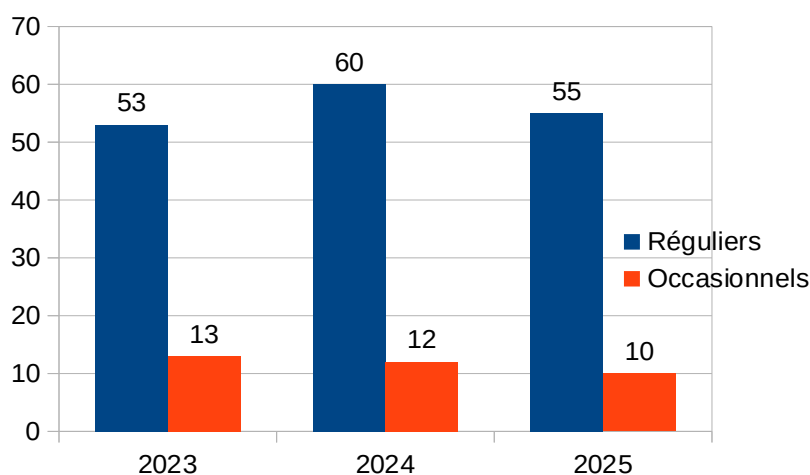
Le dernier recensement d'Angoulême en 2021 a dénombré 42 983 habitants. La densité de la population est de 1880,4 habitants par km<sup>2</sup>.

La population active représente 54,3 % de la population totale et 20,3 % de la population est au chômage.

Le quartier Grand Font présente une mixité importante, autant culturelle que sociale, avec :

- A la fois des maisons individuelles dans le bas du quartier ;
- De nombreux logements en immeubles, parfois très précaires et insalubres, que ce soit dans le quartier de la gare à proximité, mais aussi dans le quartier de Bel Air tout proche.

Ci-dessous le nombre d'enfants accueillis ces dernières années :

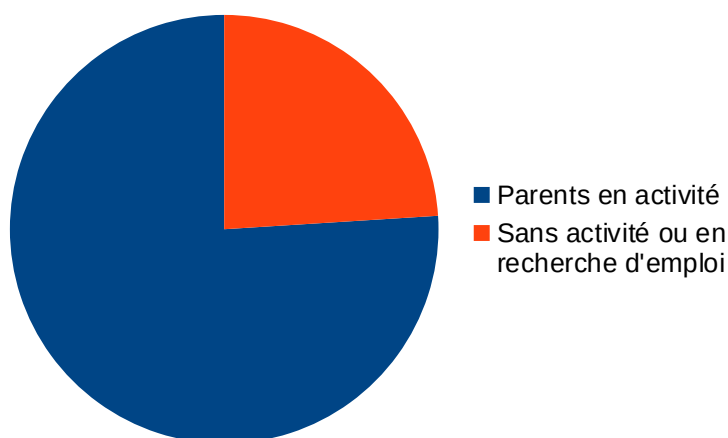


On observe que le nombre d'enfants accueillis est relativement stable avec une demande en accueil occasionnel assez importante : ces accueils peuvent être ponctuels ou plus durables. Pour une partie des familles, leur enfant a pu ensuite obtenir une place en accueil régulier aux commissions suivantes.

Les enfants accueillis en accueil régulier en 2025 sont majoritairement du quartier Bel Air / Grand Font (18) ou du quartier la Madeleine (2) à proximité. Les 29 restants étant des enfants Angoumoisins de tous quartiers que ce soit au centre ville, vieil Angoulême, Champ de Mars, Victor Hugo , mais aussi Ma Campagne, Frégeneuil, L'houmeau et Saint Cybard. La crèche étant facile d'accès ou à proximité du travail des parents, cela donne une grande mixité. Nous n'avons pas accueillis d'enfants hors commune en 2025.

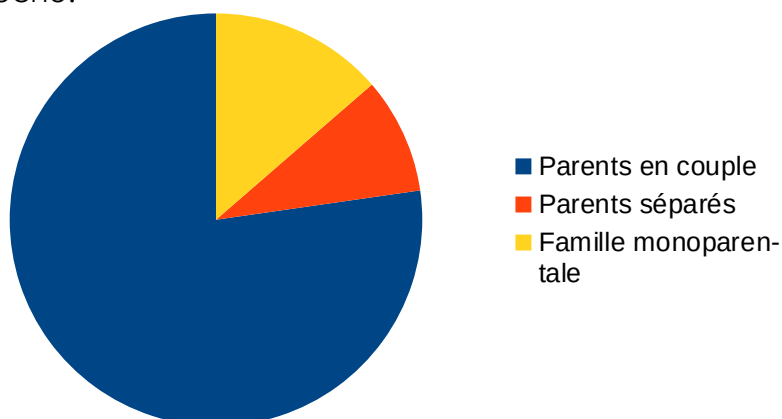
Pour les enfants accueillis occasionnellement, leur quartier d'origine est exclusivement à proximité : Bel Air, Grand Font et La Madeleine car ces familles sont peu véhiculées et recherchent donc un accueil à proximité de leur domicile.

Activité professionnelle des familles :



Sur l'ensemble des familles accueillies à la crèche, une majorité est en activité et cela se ressent sur l'amplitude horaire des contrats avec une grande majorité des enfants qui sont présents plus de 8h à la crèche. 72 % des enfants viennent 5 jours par semaine et 28 % sont présents 4 jours par semaine. Les jours libérés nous permettent de proposer les créneaux aux enfants en accueil occasionnel.

Au sein de la crèche, la majorité des familles sont des parents en couple élevant tous deux leur enfant, une petite partie des couples sont séparés mais gardent en alternance leur enfant et 15 % des familles sont monoparentales. Nous avons deux mamans mineures et lycéennes actuellement à la crèche.



## c/ Besoins et demandes des familles

La grande crèche Grand Font profite d'une situation géographique qui la rend facilement accessible. Chaque année, l'effectif est complet en accueil régulier.

Nous avons également des demandes en accueil occasionnel régulièrement tout au long de l'année.

Les besoins des parents qui ont un contrat en accueil régulier sont très majoritairement sur les 5 jours. 10 % des enfants ont un contrat sur 4 jours du fait du temps partiel de leurs parents. En accueil occasionnel nous arrivons à proposer 2 à 3 demi-journées à chaque enfant voire même des journées entières.

En 2025, pour les enfants ayant un contrat en accueil régulier, la grande majorité des familles était composée de couples mariés ou en vie maritale (85%) et 90 % des parents étaient en activité. Même en contrat régulier, nous accueillons des enfants dont les parents ne sont pas en activité mais peuvent être en recherche d'emploi, en formation ou en demande de régularisation administrative.

En 2025, pour les enfants ayant bénéficié d'un accueil occasionnel, nous constatons que l'un ou les deux parents étai(en)t en situation d'inactivité. Lorsqu'ils trouvent un stage ou un emploi, nous sommes en capacité de leur proposer un contrat à temps déterminé (en accueil régulier).

Les demandes d'accueil occasionnels sont stables (une dizaine chaque année) avec des demandes arrivant toute l'année. Il n'y a pas de place dédiée à l'accueil occasionnel : celui-ci est proposé sur les journées d'absence des enfants en contrat régulier. Le nombre de place disponible est donc variable sur l'année, selon les contrats des enfants accueillis en régulier.

Lorsque nous n'avons plus de place en accueil occasionnel, nous réorientons les familles vers la petite crèche Bel Air via le service d'accueil aux familles. Régulièrement, nous accueillons des enfants de la petite crèche Bel Air, lors de fermetures ponctuelles ou lorsque leur besoin d'accueil évolue en contrat régulier.

## d/ Dynamique partenariale

Au quotidien, nous créons des moments de rencontre inter-crèches. Nous allons en bus profiter de la structure motrice de la crèche Ernest & Célestine. Nous accueillons les enfants des crèches L'Houmeau et Ernest & Célestine dans notre pataugeoire.

Nous développons plusieurs types de partenariats en fonction des objectifs souhaités :

- Permettre à tous les enfants accueillis une ouverture culturelle adaptée à leur âge :
  - Sorties à l'Alpha sur la mezzanine avec des temps contes, ou des spectacles 0-3 ans
  - Sorties au Musée d'Angoulême et au Musée du Papier
  - Ateliers nature avec les Espaces Verts de la ville
  - Balades dans les parcs et espaces verts municipaux à proximité
- Accompagner les familles et soutenir la fonction parentale :
  - Lien fort avec les Maisons des Solidarités et les différents services de PMI
  - Partenariat avec le Centre Parental
  - Information et explication des modalités du LAEP La Pirogue (Lieu d'Accueil Enfants Parents de la ville d'Angoulême)
  - Lien avec les acteurs du Programme de Réussite Éducative (PRE)
- Accompagner l'enfant et sa famille dans le dépistage de troubles précoces, ou les accompagner lors de difficultés passagères :
  - Nous partageons nos regards croisés en équipe mais aussi avec la puéricultrice accompagnante santé, la psychomotricienne, la référente santé et accueil inclusif (RSAI) avant d'échanger avec les familles sur nos observations au sujet de leur enfant.
  - Ensuite nous pouvons les orienter vers le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), ou vers les centres médico-psychologique (CMP), ou bien l'unité de soins périnatalité et petite enfance « A petits pas ».

La construction du nouvel ensemble scolaire Bel-Air/Grand Font et la réhabilitation de la salle omnisports Roger Gémard nous laissent envisager de futurs partenariats.

## B/ Les objectifs prioritaires

A la grande crèche Grand Font, nos objectifs prioritaires sont :

- Ajuster au mieux le contrat d'accueil au besoin des familles ;
- Réserver 4 places d'accueil d'urgence, d'accueil social (orientation par nos partenaires médico-sociaux) et d'accueil en contrat à temps déterminé (pour les familles en parcours de formation ou d'insertion professionnelle) ;
- Offrir aux familles un lieu de ressources, d'écoute, d'échanges et de soutien à la parentalité. Nous travaillons en lien avec le LAEP La Pirogue qui propose un relai intéressant sur la commune avec 4 lieux pour les familles tout au long de la semaine ;
- Sensibiliser et rendre acteur les agents, les familles et les enfants en matière de développement durable et de santé environnementale. La ville est engagée dans ces démarches et forme l'ensemble de ses agents à la qualité de l'air intérieur. Nous avons des capteurs de CO2 à la crèche qui nous permettent de veiller à l'aération des locaux. Du point de vue de l'alimentation, 30 % des aliments sont biologiques et une majorité est d'origine locale. Pour réduire nos déchets, nous avons mis en place le tri des bio-déchets. Nous utilisons de la vaisselle en inox, verre et porcelaine. Nous avons réduit le nombre de produits ménagers et privilégions l'usage de la microfibre et de l'eau. Pour les changes des enfants, nous utilisons de l'eau et du savon doux avec des gants et linge en coton entretenus à la crèche. Nous veillons à donner un accès quotidien à la nature à tous les enfants et à privilégier des jouets en matière naturelle.

Tous ces objectifs seront détaillés dans le projet éducatif.

## **II. Le Projet d'accueil**

## A/ Prestations proposées

La grande crèche Grand Font est ouverte pour l'accueil des enfants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Nous proposons plusieurs types d'accueil :

- l'accueil régulier qui fait l'objet d'un contrat d'accueil de 20h/semaine minimum avec horaires fixes ou variables, et dont les demandes sont examinées en commission d'attribution des places.

- l'accueil occasionnel qui propose un accueil ponctuel selon les créneaux disponibles de la structure et selon les besoins des familles. Cet accueil est proposé à la demi-journée ou en journée complète selon les possibilités (créneaux libres des contrats en accueil régulier), 2 à 3 fois par semaine pour chaque enfant.

- l'accueil à temps déterminé qui donne lieu à un contrat sur un temps défini lors d'une formation, stage ou CDD, dans la limite des places disponibles et qui peut évoluer vers un accueil régulier après passage en commission d'attribution des places.

- l'accueil social qui ne fait pas l'objet d'un contrat mais qui est proposé aux familles accompagnées par des partenaires (PMI, Centre Parental) qui nous les orientent. Nous pouvons alors proposer 3 journées d'accueil maximum par semaine.

- l'accueil d'urgence peut être proposé suite à un imprévu ou urgence (hospitalisation, accident, arrêt brutal du mode d'accueil habituel). Il est d'une durée de 5 jours maximum, renouvelable une fois.

Nous avons 4 places à la grande crèche Grand Font réservées pour l'accueil social, l'accueil d'urgence et l'accueil à temps déterminé.

### Les périodes de fermeture :

La grande crèche Grand Font est fermée 4 semaines en été, 1 semaine fin décembre et 1 semaine pour les vacances d'automne ou de printemps ; ainsi que pour certains ponts, en lien avec le calendrier scolaire.

Chaque année, les équipes se réunissent pour travailler sur les pratiques professionnelles lors de deux journées pédagogiques.

Toutes ces fermetures sont annoncées dans le calendrier annuel remis aux familles chaque année.

### Les conditions d'admissions :

Pour tout type d'accueil, les inscriptions se font auprès du service « Accueil des familles » à la direction de l'enfance. La ville d'Angoulême propose aussi un portail famille pour dématérialiser les démarches administratives en lien avec l'accueil à la crèche.

Les différentes modalités d'accueil et la tarification sont expliquées aux familles. Les localisations des différentes structures sont précisées.

Le service d'accueil des familles :

- établi une liste d'inscription des demandes en accueil régulier pour la commission d'attribution des places.

- se met en relation avec les structures pour voir quelles sont les possibilités d'accueil, notamment pour les accueils occasionnels, d'urgence et accueils à temps déterminé.

La commission est composée d'élus, du responsable du service Petite Enfance et des responsables des crèches. Elle se réunit trois fois par an dans la mesure des places disponibles.

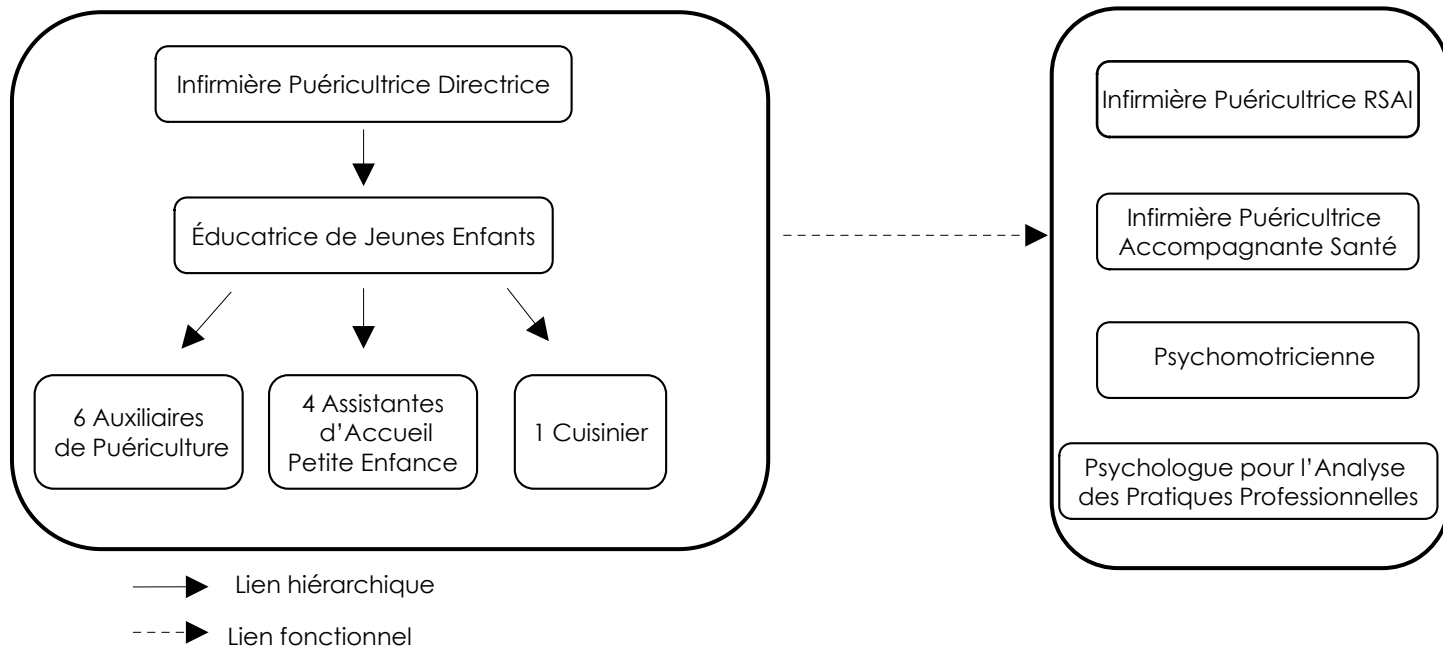
Les critères de pondération sont les suivants :

<b>Domiciliation</b>	<b>Points</b>
Habitant sur la commune	5
Contribuable (taxe foncière, contribution économique territoriale)	5
Hébergé temporairement par un tiers sur la commune	3
Hors Commune	0
<b>Situation Professionnelle</b>	
Le parent seul qui a une activité professionnelle ou formation à temps plein $\geq$ à 9 mois	4
Les 2 parents (en couple, séparés ou divorcés) ont une activité professionnelle ou formation $\geq$ à 9 mois	3
Un des 2 parents a une activité professionnelle ou formation $\geq$ à 9 mois	1
Aucune activité professionnelle ou formation $\geq$ à 9 mois	0
<b>Bonifications</b> (cumulables sur justificatif)	
Grossesse multiple	3
Parent mineur	3
Aîné déjà en structure	2
Handicap ou problématique santé (enfant ou parent)	2
Fragilités familiales / Orientation partenaires médico-sociaux	2
Mutation	1
Agent ville	1
Adoption	1

L'attribution des places d'accueil tient compte des critères ci-dessus et du nombre de places disponibles pour la période considérée.

## B/ Les compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de la crèche est composée de 13 professionnels présents quotidiennement et 4 professionnels ressources présents plus ponctuellement dont voici l'organigramme :



L'équipe est composée de professionnels dont les compétences sont complémentaires et les missions spécifiques :

### **Équipe de la Grand Font :**

#### **1 Infirmière Puéricultrice Directrice :**

Organisation de l'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect du cadre réglementaire  
Management et encadrement de l'équipe  
Gestion administrative, financière et opérationnelle de la structure  
Développement et coordination des relations partenariales

#### **1 Éducatrice de Jeunes Enfants :**

Accueil, accompagnement et suivi des enfants  
Accueil et accompagnement des familles, valorisation et soutien des compétences parentales  
Réflexion sur l'analyse des pratiques et coordination des équipes en lien avec la directrice  
Assurer la continuité de la fonction de direction

#### **6 Auxiliaires de Puériculture :**

Accueillir l'enfant et sa famille  
Veiller au bien être physique, psychomoteur et psycho-affectif de l'enfant  
Contribuer à l'éveil de l'enfant  
Participer à la vie de la structure et au service Petite Enfance

#### **4 Assistantes d'Accueil Petite Enfance :**

Accueillir l'enfant et sa famille  
Rangement, nettoyage, et désinfection des locaux et du matériel  
Élaboration des repas (en soutien ou en remplacement du cuisinier)  
Participer à la vie de la structure et au service Petite Enfance

#### **1 Cuisinier :**

Élaborer les repas  
Gestion des stocks de produits alimentaires  
Entretien des locaux et du matériel  
Participation à la vie de la structure et au service Petite Enfance

## **Pôle Prévention :**

### • **Référent Santé et Accueil Inclusif :**

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.
- Présenter et expliquer les protocoles aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants.
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des parents.
- Contribuer au repérage des enfants en danger ou en risque de danger.
- Procéder, avec l'accord des parents ou du responsable de l'EAJE, à un examen de l'enfant afin d'envisager, si nécessaire, une orientation médicale.

### • **Accompagnante santé (intervient 1 journée 1/2 par semaine) :**

- Prévention primaire globale au sein de la Direction de l'Enfance.
- Coordination du parcours de l'enfant tout au long de son accueil en lien avec le responsable de la structure
- Contribution à la mise en œuvre du Pôle Prévention / Parentalité.
- Veiller à la mise en œuvre des protocoles et procédures en lien avec la RSAI.

### • **Psychomotricienne (intervient 1/2 journée par semaine) :**

- Prévention et dépistage des troubles précoces du jeune enfant
- Accompagnement des familles
- Accompagnement des équipes
- Promotion d'une approche respectueuse du développement psychomoteur de chaque enfant

### **Psychologue pour l'Analyse des Pratiques Professionnelles :**

- A raison de 6h réparties dans l'année en 3 ou 4 séances.
- Ses missions sont détaillées plus loin dans le projet.

L'équipe organise régulièrement des temps d'échanges pour croiser ses observations quotidiennes : organisation, développement des enfants... La fréquence est environ d'une fois tous les 2 mois, mais peut être réajustée si besoin. A cela s'ajoute les échanges plus informels avec le pôle prévention primaire lors de leur venue, puis les temps d'analyse des pratiques professionnelles qui ont lieu 4 fois dans l'année à raison d'1h30 de séance.

L'ensemble de l'équipe a accès au catalogue de formation de la fonction publique et à l'occasion de partir en stage régulièrement. Nous avons également des apports théoriques lors de nos journées pédagogique (2 fois dans l'année). Les agents partagent le contenu de leur formation à l'ensemble de l'équipe.

## **C/ Organisation et fonctionnement de l'équipe de la crèche :**

Les professionnels travaillent par roulements horaires entre 7h20 et 18h40, sur une base de 39h par semaine.

Chaque horaire a des missions différentes auprès des enfants en fonction de leur âge.

Le professionnel d'Ouverture est présent de 7h20 à 16h et accompagne les moyens et les grands.

Le professionnel de Milieu 1 est présent de 8h30 à 17h auprès des bébés.

Le professionnel de Milieu 2 est présent de 9h à 17h45 auprès des grands.

Le professionnel de Fermeture est présent de 9h30 à 18h40 auprès des bébés.

Cette organisation permet une référence tout au long de la journée que ce soit pour les plus petits et les plus grands.

Les professionnels conservent le même horaire du jeudi au mercredi suivant pour assurer une continuité auprès du même groupe d'enfants.

## **D/ Les locaux**

La grande crèche Grand Font a une superficie de 600 m<sup>2</sup> environ, répartie sur 2 niveaux. Le bâtiment date des années 1970.

### Au rez-de-chaussée :

Une entrée sécurisée par un visiophone avec un espace de stockage des poussettes pour la journée

Un hall d'entrée équipé de différents jeux à disposition

Un bureau pour l'équipe de direction

Deux unités de vie : chacune accueille les enfants en multi-âge (de 2 mois 1/2 à l'entrée à l'école). L'unité « Aventure » est composée de plusieurs pièces avec un déplacement circulaire (vestiaire dans la 1<sup>ère</sup> pièce, puis pièce plus grande, coin change et 1 toilette enfant, coin repas et accès au dortoir multi-âge)

L'unité « Exploration » est composée d'un vestiaire, puis d'une grande pièce de vie qui donne accès à un petit dortoir bébés puis à la salle de change avec les toilettes enfants, puis au dortoir des enfants marcheurs.

Une salle à manger pour le repas des plus grands, qui sert aussi de lieu d'activité

Une pataugeoire

Une petite salle dite « sensorielle »

Une cuisine

Une biberonnerie

Une lingerie

Un jardin qui est accessible directement par le hall d'accueil mais aussi par les deux unités de vie avec des coins plantation (légumes, fruits, aromatiques, fleurs), des balançoires et jeux fixes pour enfants, et, dans le cabanon, des porteurs, vélos, draisiennes...

Deux vestiaires pour les agents (2 WC et 1 douche)

### A l'étage :

Un palier qui dessert la salle de pause des agents

Un premier espace pour proposer des temps d'éveil et les temps de réunion d'équipe et qui sert de rangement de petit matériel pédagogique

Une salle de change

Une grande salle de motricité

Une seconde grande salle dite « d'expression » pour proposer des temps de jeu et d'éveil et dont le contenu évolue au fil des semaines.

## **E/ Le budget et moyens matériels**

La grande crèche Grand Font fonctionne grâce au **soutien financier** de plusieurs partenaires :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole) qui verse à la collectivité la PSU (Prestation de Service Unique) pour chaque enfant.
- La ville d'Angoulême par le biais des impôts des contribuables Angoumoisins.
- Les familles selon le barème établi par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Le calcul tarifaire prend en compte les revenus et la composition du foyer.

La grande crèche Grand Font bénéficie de différents budgets dont le montant est voté annuellement en conseil municipal. Chaque budget global alloué aux établissements d'accueil de la petite enfance est réparti équitablement entre les crèches au prorata du nombre d'enfants accueillis.

**Les différents budgets** sont les suivants :

Budget de fonctionnement : il permet de répondre aux besoins des crèches concernant l'achat de matériel éducatif, de jouets, livres, disques et matériel de restauration.

Budget linge : pour renouveler chaque année le linge quotidien fourni : draps, gigoteuses, gants de toilette, serviettes de table, linge pour le change...

Budget d'investissement : il est consacré à l'achat de matériel pérenne : mobilier, matériel de puériculture, jeux d'extérieur, électroménager...

**La facturation** se fait mensuellement pour les familles. Les factures sont disponibles via le portail famille déployé en mars 2025. Les familles reçoivent un mail les prévenant de la disponibilité de leur facture en début de mois pour la fréquentation du mois précédent.

Les familles peuvent régler :

- Par prélèvement automatique
- Par carte bancaire via le portail familles, ou directement au service Accueil aux Familles de la direction de l'enfance (111 rue de Saintes, 16000 ANGOULEME)
- Par chèque bancaire, chèque emploi service ou espèces, soit directement à la crèche, soit au service Accueil aux Familles de la direction de l'enfance.

## **F/ L'accueil d'enfants atteints de handicaps ou de maladies chroniques**

Conformément au décret d'août 2021, la grande crèche Grand Font accueille tous les enfants, qu'ils soient en bonne santé ou atteints de handicaps et/ou maladies chroniques.

L'entrée de la crèche est accessible par une rampe ou des escaliers. Des places de parking sont réservées aux familles devant l'entrée de la crèche. L'accueil quotidien des enfants se fait en rez-de-chaussée et une rampe permet également l'accès au jardin. La circulation dans les espaces de vie est dégagée.

L'enfant est accueilli au sein de l'unité de vie par l'équipe de la crèche. Nous n'avons pas de moyens humains supplémentaires pour ces accueils spécifiques. Néanmoins avec le concours de la RSAI, la puéricultrice accompagnant santé, la psychomotricienne et l'ensemble de l'équipe, nous nous adaptons au mieux.

Un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) peut-être mis en place en lien avec le médecin traitant ou pédiatre ou médecin spécialiste, et nous restons en lien régulier avec tous les partenaires médico-sociaux, notamment lors de synthèses de suivi de l'enfant.

Nous faisons également le relai avec le référent handicap de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et l'éducation nationale pour accompagner l'entrée à l'école.

Nous sommes en lien avec la famille pour construire le projet d'accueil de leur enfant ensemble et nous restons disponibles et à l'écoute de leurs états émotionnels.

## **G/ Les actions menées en lien avec l'analyse des pratiques**

L'équipe de la grande crèche Grand Font (accueillants + direction) bénéficie de 6 heures d'analyse des pratiques par an qui sont découpées en 3 x 2h ou 4 x 1h30 selon la période de l'année et le besoin.

C'est un psychologue qui assure cette mission. Pour 2025, nous avons programmé 3 séances de 2h, une par mois entre octobre et décembre. Ensuite, en 2026 nous avons prévu 4 séances de 1h30 de janvier à avril. Le fait que les séances se suivent sur plusieurs mois nous permettront une continuité dans nos réflexions.

Ces temps d'échange nous permettent de réfléchir à nos pratiques, de prendre du recul et de trouver en équipe des leviers pour aborder des situations qui nous questionnent. L'analyse des pratiques permet à chaque professionnel de faire un pas de côté pour interroger ses certitudes et se confronter aux différentes interprétations des situations vécues. Le but n'est pas de fournir des réponses toutes faites, mais d'ouvrir le champ des possibles.

## **H/ Les actions menées pour la formation et l'apprentissage**

Les demandes de stage sont traitées par une collègue de la direction de l'enfance qui centralise toutes les demandes et répartie les stagiaires dans les crèches, les écoles et à la direction de l'enfance.

A la grande crèche Grand Font, nous accueillons régulièrement des stagiaires :

- Formation de CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)
- Formation d'Auxiliaire de Puériculture
- Stage de lycée de Bac technologiques ou professionnels (ST2S, ASSP, SAPAT...)
- Stage de découverte des métiers : stage de troisième, de seconde, de réinsertion professionnelle...
- Formation en MFR
- Formation d'Éducateur-trice de Jeunes Enfants
- Formation d'Infirmier-re
- Formation de Puériculteur-trice

Le premier rendez-vous se fait auprès de l'Éducatrice de Jeunes Enfants pour une visite de la structure, une présentation de l'organisation du stage et de ses objectifs. Nous leur fournissons un livret d'accueil contenant le règlement, le déroulé du stage et la posture attendue en tant que stagiaire.

Le stagiaire se présente via une affiche visible par les parents dans le service où il sera présent.

Chaque stage débute par une période d'observation variable en fonction de la durée du stage, des objectifs et des compétences du stagiaire. Chaque stagiaire est accompagné par un tuteur et un bilan est réalisé chaque semaine.

Le lien avec l'école ou le service de formation est réalisé de manière régulière.

Chaque professionnel est amené à encadrer un stagiaire afin de transmettre son savoir, savoir-faire et savoir-être. De plus, l'accueil d'un stagiaire peut apporter une mise à jour dans les connaissances et pratiques pédagogiques ainsi qu'une prise de recul dans notre quotidien.

### **III. Projet éducatif de la grande crèche Grand Font**



## A/ Les valeurs éducatives de la crèche portées par l'équipe

Notre accueil quotidien des enfants est basé sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant et le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.



### Charte nationale d'accueil du jeune enfant

#### 10 grands principes pour grandir en toute confiance

**1** Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

**2** **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

**3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

**4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

**5** Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

**6** **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

**7** **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

**8** J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

**9** Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

**10** **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



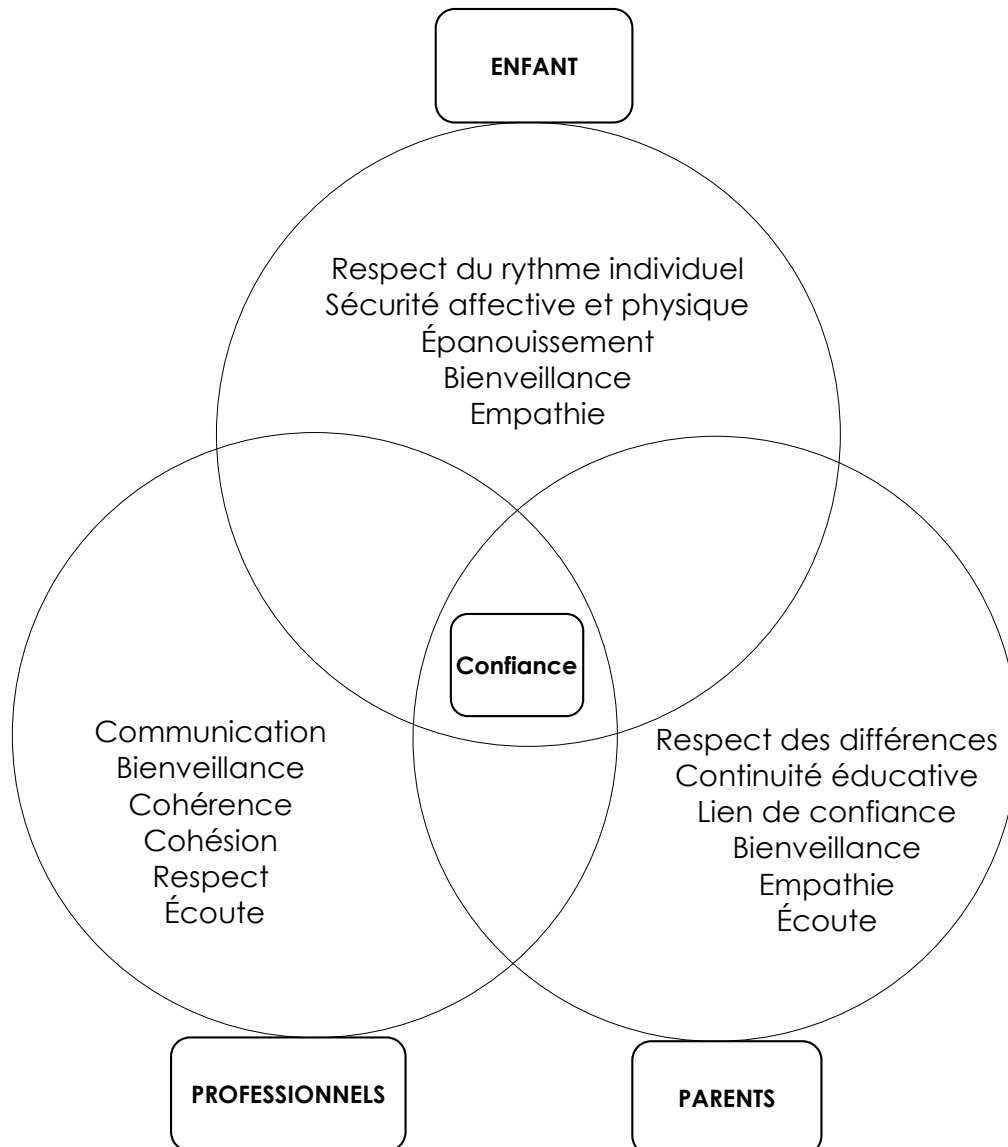
Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

L'accueil en crèche est fondé sur une véritable relation triangulaire qui lie l'enfant, les parents et les professionnels. La confiance mutuelle est la base indispensable à cette relation.

Pour la rentrée de septembre 2024, l'équipe et les familles ont renommé les services avec des noms plus en lien avec le projet de la crèche et la libre exploration. Les noms Aventure et Exploration permettent d'être généraliste sans inclure de genre (tels que les aventuriers ou les exploratrices) ; ici c'est l'action qui est mise en avant.

Lors de l'écriture de ce nouveau projet, l'équipe s'est réunie pour réfléchir ensemble à ses valeurs éducatives qui font sens dans notre travail quotidien auprès de l'enfant et de sa famille.

Nous avons retranscrit nos valeurs dans le schéma ci-dessous :



## **B/ L'accueil et la familiarisation**

**Le 1<sup>er</sup> accueil** est réalisé par la directrice qui rencontre la famille lors d'un rendez vous à la crèche. Lors de ce premier échange, la directrice :

- présente la structure, son fonctionnement, la composition de l'équipe et le règlement intérieur ;
- présente le projet d'établissement ;
- propose une visite des différents espaces de la crèche ;
- répond aux diverses questions de la famille ;
- Planifie, avec les parents, la période de familiarisation. La directrice réaffirme l'importance de la disponibilité et de la présence de la famille lors de ce temps.

**La période de familiarisation** est un moment privilégié de rencontre entre les parents, l'enfant et les professionnels. Elle est le point de départ du lien de confiance mutuel qui s'établira tout au long de l'accueil de l'enfant.

Nous préférons aujourd'hui la notion de familiarisation à celle d'adaptation car elle induit l'idée de prendre son temps pour faire connaissance.

Cette période indispensable à ces trois acteurs constitue un moment d'échange autour des habitudes de l'enfant, des attentes de la famille et de la vie de la crèche.

Le parent est invité à rester dans l'unité auprès de son enfant et à l'accompagner lors de tous les temps quotidiens de la crèche (temps de jeux, repas, sommeil, soins..), le but étant que l'enfant soit rassuré affectivement et psychologiquement.

Quelque soit son âge l'enfant va découvrir un nouvel univers, de nouveaux visages, de nouvelles voix, de nouvelles odeurs.

*Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, spécialiste de l'attachement, fait souvent référence au concept de « niche sensorielle » qui correspond à la familiarisation de l'environnement du bébé, matériel, mais surtout humain et qu'il perçoit essentiellement par ses sens (les odeurs, les sons, le portage...). Une des premières niches sensorielles de l'enfant est donc ses parents ! Ensuite toute personne avec qui l'enfant a un lien d'attachement particulier peut devenir une niche sensorielle. Si une niche sensorielle et affective est stable autour de l'enfant, ce dernier va pouvoir aller à la rencontre de l'autre, se familiariser, mais aussi explorer son environnement, jouer, apprendre, grandir... La création d'une niche sensorielle devient donc un incontournable à la sécurisation de l'enfant.*

La répétition de ces mêmes moments partagés en famille devrait permettre à l'enfant d'être en confiance et de tisser des liens avec un professionnel référent, choisi par l'équipe. Cependant, nous laissons libre choix à l'enfant d'aller vers un autre professionnel s'il le désire.

Nous proposons une familiarisation durant au moins 2 semaines. Toutefois, nous sommes à l'écoute des contraintes familiales et professionnelles.

Dans la mesure du possible, la familiarisation se fait sur des moments répétés (même lieu, même personne, même moment de la journée). La répétition de ces temps permet de rendre l'environnement plus prévisible pour l'enfant et favorise ainsi son sentiment de sécurité.

Parents et professionnels réfléchiront ensemble à la meilleure manière d'organiser cette période dans l'intérêt de l'enfant. Quand les parents se sentent prêts, nous proposons des temps de séparation.

Si cela est possible, il est proposé de faire des petites journées la semaine suivant la familiarisation, avant de débiter les horaires prévus au contrat.

Si le parent en ressent le besoin dans les semaines qui suivent la familiarisation, il peut joindre par téléphone l'équipe qui accueille son enfant pour prendre de ses nouvelles.

## C/ La communication avec les familles

**Les échanges avec les familles** sont indispensables au quotidien dans la communication parents-professionnelles.

Ces « transmissions » se font à l'arrivée et au départ de l'enfant. Elles permettent aux adultes de prendre le relai dans l'accueil de ce dernier et d'avoir une vision d'ensemble.

Pour favoriser des échanges individualisés et intimistes, nous invitons les parents à entrer dans l'espace de vie en attendant la disponibilité d'un professionnel.

Le contenu de ces transmissions est basé sur nos observations réciproques : les temps de jeux, les interactions adultes et enfants, les besoins physiologiques et les étapes de développement de l'enfant.

Les parents peuvent également appeler l'unité d'accueil de leur enfant pour prendre de ses nouvelles lors de circonstances particulières (familiarisation, maladie...).

Au quotidien, l'équipe de direction communique des informations administratives et de vie de la crèche par courriel et par affichage dans le hall d'accueil et de chaque service.

A la demande de la famille ou de l'équipe, des **moments de rencontre parents/professionnels** s'organisent sur rendez-vous. Deux ou trois professionnels de l'équipe (puéricultrice ou éducatrice et/ou psychomotricienne, et/ou accompagnante santé, et professionnelle de l'unité accueillant l'enfant) prennent le temps d'échanger sur le développement de l'enfant.

Ces temps de rencontre peuvent être mis en place pour de multiples raisons :

- Les parents souhaitent échanger avec l'équipe sur le développement de leur enfant, sur le déroulement de ses journées, sur ses interactions avec les enfants et adultes, sur les jeux et jouets qu'il apprécie...
- Les parents et/ou les professionnels ont repéré une difficulté et souhaitent l'évoquer ensemble. Il peut s'agir d'observations en lien avec son développement psycho-affectif, moteur et cognitif...
- Les parents sollicitent les professionnels pour évoquer une problématique rencontrée avec leur enfant à la maison : cela peut concerner l'endormissement, la gestion des émotions, l'alimentation...

Toute l'équipe est à l'écoute et disponible pour répondre aux questionnements et accompagner les ressentis que tout parent peut traverser de manière passagère ou durable. Pour cela, nous nous appuyons sur la complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire : Puéricultrice, éducatrice de jeune enfants, psychomotricienne, accompagnante santé, référente santé et accueil inclusif, auxiliaire de puériculture, assistant d'accueil petite enfance.

Nous pouvons orienter les familles vers des partenaires spécialisés avec lesquels nous travaillons, et qui peuvent diagnostiquer, prendre en charge, accompagner les familles dans le cadre de difficultés passagères, pathologies ou handicap.

## D/ La place des familles au sein de la crèche

**La place des familles au sein de la crèche** a été travaillée notamment lors de notre journée pédagogique de 2024 animée par Héroïse Junier (docteure en psychologie du développement) qui dit : « *Accueillir un enfant, c'est avant tout accueillir ses parents.* »

Dès la familiarisation, le parent est accueilli au sein de l'unité de son enfant et découvre la vie de la structure. Par la suite, lors de l'accueil du matin, le parent dépose les affaires de son enfant dans son casier, scanne l'étiquette au nom de son enfant pour enregistrer son arrivée, puis le déchausse et l'accompagne au sein de son unité.

**Au quotidien**, le parent peut s'installer avec son enfant : pour lire une histoire, partager un temps de jeu, donner un repas, le lever de la sieste...

Lors de l'accueil du soir, le parent rejoint son enfant où il se trouve dans la crèche : dans son unité de vie, en salle de motricité, au jardin, en train d'explorer librement...

En septembre-octobre, une **réunion de rentrée** est organisée pour présenter la vie de la structure, le projet pédagogique et les projets de l'année aux familles.

Ces échanges entre parents et professionnels permettent d'aborder les différentes pratiques professionnelles, l'organisation de la structure, le déroulé de journée et de découvrir ou redécouvrir les différents espaces de la crèche.

Deux **temps conviviaux** sont proposés dans l'année : un en décembre « Fête de l'hiver » et un en juin « Fête de l'été ». Ces moments favorisent les échanges entre les parents et les professionnels, mais aussi entre les familles pour créer du lien et sont l'occasion d'ateliers parents/enfants. Ces ateliers sont préparés en amont par les professionnels et animés durant la soirée.

Nous proposons également **des temps partagés** où les parents sont les bienvenus :

- Lors des sorties : médiathèque l'Alpha, promenades,...
- Lors d'ateliers parents/enfants animés par le service Espaces Verts de la ville.
- Lors de petits-déjeuners ou goûters pour créer du lien entre les familles et échanger autour de thématiques liées à l'enfance et à la parentalité.

## E/ Les temps d'éveil, de jeux et d'activités

Jusqu'en 2019, les unités accueillait les enfants en groupes d'âges : bébés/moyens et moyens/grands. L'ensemble de la direction de l'enfance a fait le choix d'organiser l'accueil de toutes les structures de la ville en âge mélangé. Aussi une réflexion d'équipe a été menée pour construire cette nouvelle organisation.

L'équipe s'est inspirée de la pédagogie de Boris Cyrulnik : la libre exploration éducative basée sur :

- L'enfant peut aller et venir librement et de manière autonome ;
- L'enfant prend le temps d'observer et d'investir les objets et propositions à sa disposition ;
- L'enfant découvre l'environnement qui l'entoure et s'approprie les espaces.

Les intérêts de la libre exploration sont multiples pour l'enfant :

- Le développement de sa confiance en lui ;
- Le développement de son autonomie ;
- Les interactions avec les autres enfants, avec les adultes ;
- Les découvertes à son rythme, dans des espaces ouverts où il peut se rendre à volonté, revenir et repartir selon son besoin d'expérimentation et son plaisir ;
- Le développement de son imaginaire ;
- Le développement de sa créativité ;
- La diminution des conflits entre enfants : l'enfant peut déplacer les jouets au sein des différents espaces. Les jouets des différentes unités sont ainsi mutualisés permettant d'avoir à disposition des enfants un plus grand nombre de jeux similaires. Cela permet à chacun de trouver une source d'intérêt sans nécessairement convoiter l'objet de l'autre.

Ces principes nous ont paru particulièrement cohérents avec ce que nous souhaitons proposer à chaque enfant quelque soit son âge et son développement. Nous souhaitons en effet que chaque enfant soit dans le plaisir de la découverte. Nous proposons divers espaces et activités mais nous n'imposons rien à l'enfant. Nous n'attendons aucun résultat. Lorsque nous proposons un atelier, l'enfant est libre de participer ou non, de rester le temps qu'il le souhaite, de partir et revenir...

**La libre exploration éducative** nécessite une réflexion globale autour de l'aménagement de tous les espaces disponibles au sein de la crèche.

Nous nous sommes appuyés sur la citation du livre de Chloé Ruby et Anne Sophie Rochegude,

La libre exploration éducative :

*« dans le monde d'aujourd'hui, nous sous-estimons souvent l'importance du jeu. Nous avons tendance à vouloir tout prévoir pour nos enfants, avec des activités structurées ou éducatives qui souvent inhibent leur exploration spontanée et portée par la curiosité. En fin de compte, si nous voulons aider nos enfants à exprimer leur potentiel, nous devons leur accorder du temps libre, des jeux spontanés et des environnements de jeu et d'apprentissage sécurisés et enrichis. »*

- **Aménagement de l'espace :** il évolue perpétuellement au sein des unités. Les professionnels observent comment les enfants s'approprient les « coins jeux » : espace jeux d'imitation et déguisements, espace livres, espace construction, espace moteur, espace bébés, et les font évoluer tout au long de l'année, en fonction des besoins des enfants. Dans chaque unité, les jeux sont à disposition (ou à vue) des enfants afin qu'ils puissent librement les découvrir et se les approprier. Chaque jour, le professionnel d'ouverture sélectionne un nouveau jeu en accès libre en installant l'espace pour varier les possibilités de jeux des enfants.

**Concrètement**, lorsque les professionnels sont suffisamment nombreux, nous ouvrons les services pour que les enfants aient accès aux différents espaces. Ainsi, nous pouvons diversifier les propositions d'activités.

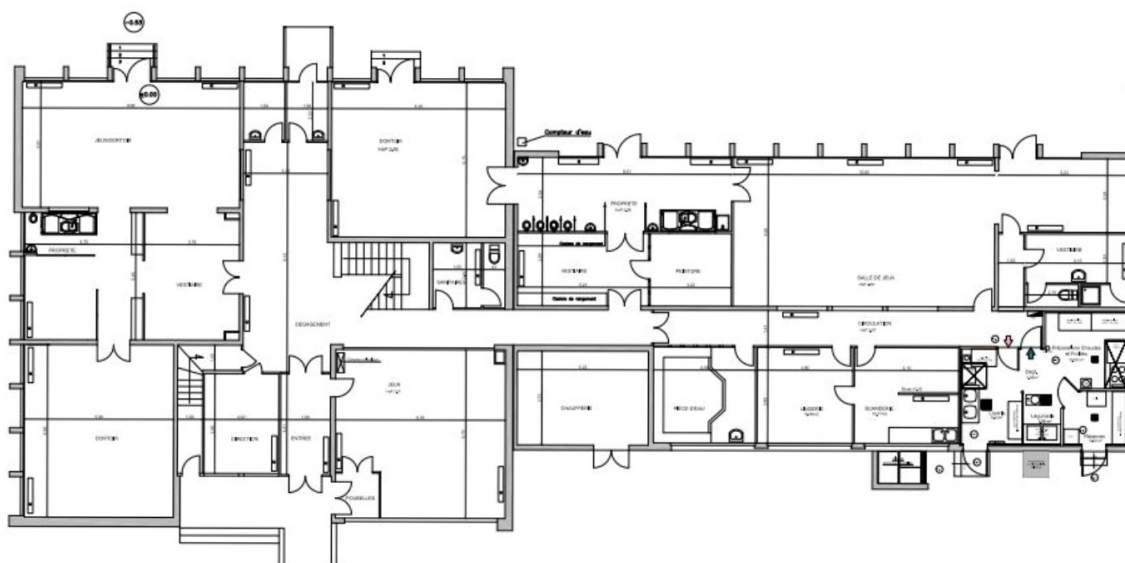
Pour les plus petits qui ne sont pas en capacité de se déplacer, un adulte est toujours à proximité dans le service et un tapis délimite une zone d'éveil avec des jeux adaptés en texture, poids, composition.

Une fois que l'enfant rampe et se déplace il peut accéder à de nouvelles zones de jeu.

La libre exploration s'effectue pour tous les enfants qui se déplacent soit :

- Au rez-de-chaussée entre les services, le couloir, la salle à manger et la salle sensorielle (en fonction du nombre de professionnels) ;
- À l'étage. Lorsque nous montons à l'étage c'est systématiquement en accompagnant les enfants dans les escaliers (qui ne sont pas laissés à la libre circulation) : ils ont alors accès à un premier espace pour lire ou manipuler, puis à une salle de motricité avec de nombreux modules et une piscine à balles, puis à une salle d'expression dont les propositions et thématiques évoluent au fil des semaines.
- Dans le jardin. Nous veillons à installer un coin livres, un tapis pour les bébés à l'ombre. Les enfants ont accès aux porteurs, draisiennes, vélo ; mais aussi aux balançoires, cabanes. Nous créons différentes propositions de jeux sur les tables, une ou deux propositions sur des tapis (en fonction du nombre de professionnels).

Pour finir, la pataugeoire est un espace à part que nous utilisons de façon programmée par petits groupes d'enfants en alternance avec d'autres structures.



**Le positionnement des professionnels** est primordial dans le cadre de la libre exploration éducative pour 2 raisons :

- La sécurité de l'enfant : si un enfant a accès à un espace, un adulte doit s'y trouver.
- L'accompagnement et l'observation de l'enfant dans ses déplacements et découvertes : chaque professionnel est positionné sur un espace pour accueillir l'enfant, le soutenir dans ses expériences avec un regard rassurant et bienveillant ; participer à son jeu si l'enfant la sollicite ou simplement pour le rassurer. Nous parlons « d'adulte phare ».

C'est à partir de son port d'attache représenté par l'adulte, que l'enfant va partir à la découverte de son environnement et explorer.

Chaque professionnel sait quel sera son rôle au sein du groupe d'enfants et quel sera son positionnement dans l'espace, en fonction de son horaire de travail.

**Choix des jeux et jouets :** Nous privilégions des jouets en matière naturelle et écocertifiés (bois, inox, caoutchouc...). Nous sollicitons régulièrement les familles pour récupérer des contenants du quotidien (boîte d'œufs, boîte de lait, bouchons....) et matières naturelles (pomme de pin, branches, marrons...) afin que les enfants puissent les manipuler dans le coin dînette, dans le jardin ou pour des activités plus spécifiques.

L'enfant « détourne » les objets , le jouet à de multiples usages en plus de celui qui est prédéfini. De plus, selon la théorie de l'affordance, pour l'enfant, un objet est une source d'apprentissage. Que ce soit une chaise, un ustensile de cuisine ou un jouet, il a la même valeur à ses yeux : découverte, imagination, connaissance.

Nous sommes attentifs à l'achat et l'utilisation de jeux, livres et comptines inclusives (handicap, stéréotype de genre, mixité culturelle). Effectivement, certains livres et comptines traditionnels véhiculent une représentation du monde qui renferme l'enfant dans des catégories de valeurs « féminines » de passivité (gestion de l'intérieur) et « masculines » de conquête (gestion de l'extérieur).

Depuis quelques années, toutes les équipes de la petite enfance sont sensibilisées à l'égalité entre les filles et les garçons. Nous offrons un lieu d'accueil en veillant à varier les jouets, les activités cela permet déjà de lutter contre les stéréotypes de genre. Les enfants choisissent librement le jouet ou l'espace de jeu selon leurs envies. Un garçon peut investir le coin dînette, alors qu'une fille peut jouer au garage. Une fille peut choisir un déguisement de super-héros et un garçon une jupe à paillettes. Le jeu n'est pas limité.

Les stéréotypes de genre ont été travaillés avec l'équipe et les parents lors d'une soirée thématique en 2023. Lors des transmissions quotidiennes, ils continuent d'être abordés ainsi qu'aux réunions de rentrée et aux petits déjeuners avec les parents.

Pour conclure : l'enfant se construit par le jeu, par l'exploration et par la possibilité de revenir expérimenter un espace ou une proposition pour se créer d'autres expériences. L'adulte n'apprend pas à l'enfant mais il l'accompagne, le soutient et l'encourage afin de lui donner confiance en ses capacités. Les professionnels apportent à l'enfant la sécurité (physique et affective), relationnent avec lui (par la parole, par le regard) et accompagnent ses émotions. Il met en place les limites nécessaires pour rassurer l'enfant dans un cadre bienveillant et dans le respect de tous.

*Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et psychanalyste :*

*« offrir la possibilité de création aux tout-petits est ainsi leur permettre de s'aventurer dans le monde : de le faire vivre, de le tester, de le comprendre, de l'imaginer, de l'ouvrir. Mais c'est également leur donner celle de pouvoir s'y adapter au cours de leur vie. Face à l'absence, à la contrainte, inventer, imaginer : autant de ressources essentielles afin de savoir et de pouvoir répondre aux épreuves de l'existence telles que la maladie, le déménagement, l'échec... Car créer, avoir été libre de le faire, de s'y essayer, de cheminer dans des possibilités, c'est fondamentalement devenir auteur de sa vie »*

## F/ Le moment des soins

**Les moments de soins** sont des temps privilégiés et individuels entre l'enfant et l'adulte : durant le change, le lavage de nez, l'habillage...

Le professionnel réalise **le change** de la couche autant que besoin. Une vérification systématique est réalisée en milieu de matinée, avant et après chaque sieste, ainsi qu'en fin d'après-midi.

Pour les enfants qui ont acquis la continence, ils sont accompagnés aux toilettes plusieurs fois par jour, à leur demande et sur proposition de l'adulte.

Ce sont des temps d'intimité où la notion de pudeur est respectée autant que possible.

Le professionnel verbalise chaque action pour s'assurer le consentement de l'enfant, l'aider à prendre conscience de son corps en nommant chaque partie avec des mots précis, y compris les parties génitales (vulve, pénis..)

Lorsque l'enfant est en capacité et en manifeste l'envie, nous l'invitons à être acteur de son change : lever les fesses, donner un gant, le changer debout, se nettoyer seul, mettre sa couche dans la poubelle...

Concernant **l'acquisition de la continence**, l'équipe et la famille s'associent ensemble dans ce processus naturel et spontané, qui demande du temps et qui n'est pas linéaire. L'enfant est accompagné et encouragé dans cette étape de son développement. Dans l'intérêt de l'enfant, nous souhaitons que ce moment se passe sans aucune pression.

Nous utilisons de manière raisonnée **des produits d'hygiène et cosmétiques naturels**. La peau des enfants est plus perméable et donc plus sensible aux agressions extérieures et aux différents produits d'hygiène utilisés. En matière d'hygiène du jeune enfant, moins c'est mieux !

Les actions mises en place :

- Concernant le change des enfants, nous utilisons un gant et un savon doux écocert dont 100 % des ingrédients sont d'origine naturelle, sans parfum. Nous n'utilisons pas de crème de change sauf sur ordonnance pour les crèmes fournies par les parents.
- L'hygiène du visage, après les repas et chaque fois que nécessaire, se fait à l'aide d'un gant et de l'eau.
- Pour les mains, chaque fois que nécessaire et avant chaque repas, le nettoyage des mains se fait à l'eau et au savon doux.
- La protection solaire : nous privilégions les jeux à l'ombre, le port de la casquette/chapeau en cas d'ensoleillement important. Chaque famille sera sollicitée pour fournir une crème solaire de son choix, pour son enfant. Nous l'appliquerons de manière raisonnée.
- Le nettoyage de la table de change est réalisé deux fois par jour, une fois à l'eau et en fin de journée avec un produit désinfectant.

En cas de maladie aiguë ou chronique, **la prise de médicaments** peut se faire à la crèche. L'équipe a besoin de l'ordonnance et des médicaments notés au nom de l'enfant, et assure la traçabilité pour la délivrance.

En cas de maladie chronique, un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) sera mis en place en coordination avec le médecin traitant, la référente santé et l'accompagnante santé ainsi que la directrice de la structure.

## G/ Les temps de repas

La ville d'Angoulême est ville active PNNS (Programme National Nutrition Santé) et s'engage donc à promouvoir une alimentation variée et conforme aux objectifs de santé publique.

Les repas sont préparés sur place par le cuisinier de la structure. La diététicienne élabore les menus chaque mois et les finalise en commission menu mensuelle en collaboration avec les cuisiniers qui participent.

Nous soutenons la poursuite de l'allaitement maternel à travers une écoute attentive, la possibilité de venir allaiter ou tirer son lait au sein de la crèche. Concernant le recueil du lait, sa conservation et sa distribution nous mettons en place notre protocole allaitement. Pour le lait infantile, nous fournissons du lait Gallia 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> age bio ainsi que des biberons en verre. Les parents ont la possibilité d'amener leur propre biberon et le lait de leur choix.

Concernant la diversification alimentaire, nous respectons le rythme et les compétences de chaque enfant en lui proposant ses repas dans la texture adaptée (légumes, fruits, viandes, poissons..) mixés, écrasés ou en morceaux. Dans l'idéal, les parents introduisent à la maison un nouvel aliment avant qu'il lui soit proposé à la crèche.

### L'installation de l'enfant pour le repas :

Les bébés peuvent prendre le repas dans nos bras, dans un transat et lorsqu'ils en ont la capacité, nous les installons dans une petite chaise en bois avec tablette toujours en individuel. Puis, en grandissant nous leur proposons une table avec 2 ou 3 enfants puis 5 dans le service. Au cours de leur dernière année en crèche, les enfants mangent à 4 ou 5 par table en salle à manger. Le professionnel présent à chaque table les invite à mettre le couvert, à se servir de l'eau, les plats froids, puis à débarrasser leur assiette en fin de repas. Pour favoriser un temps de repas plus calme, le groupe d'enfants est scindé en deux. Deux professionnels accompagnent un groupe de 10 enfants maximum en salle à manger. Pendant que l'une lave les mains, l'autre anime un temps chansons. Lorsque le repas a débuté pour ce premier groupe, les autres enfants accompagnés des professionnels (qui leur ont déjà lavé les mains dans le hall) s'installent à leur tour à table. Ce décalage en deux groupes permet une transition vers le déshabillage puis le dortoir plus calme.

Nous respectons l'ordre habituel du repas : dans une assiette compartimentée, nous servons l'entrée, le plat principal, le laitage et le dessert, mais nous ne retirons rien de l'assiette de l'enfant au cours du repas. L'intérêt est de donner la possibilité à l'enfant de manger ce qu'il souhaite dans l'ordre qu'il souhaite. Cela respecte son appétit, l'enfant prend plus de plaisir à manger, il est plus autonome, nous lui faisons confiance !

Nous avons pu constater que les enfants sont plus enclins à goûter des aliments nouveaux ou inconnus, ils sont moins frustrés et prennent le temps de manger.

Nous sommes là pour accompagner l'enfant dans son éveil au goût et cela passe par le plaisir, le toucher, l'expérimentation.

La collectivité privilégie les circuits courts, les aliments labellisés et/ou issus de cultures raisonnées. Il y a plus de 30 % de produits biologiques proposés aux enfants.

La vaisselle utilisée est en matière minérale (porcelaine ou verre) ou d'alliage (inox), seuls les verres sont en plastique en raison du risque de casse.



## **H/ Les temps de sommeil et le rythme de l'enfant :**

Le besoin de sommeil est fondamental chez le jeune enfant, nous y répondons de manière individualisée en respectant son rythme. Nous avons une attention particulière au sommeil de chaque enfant, qu'il soit encore bébé ou plus grand. Nous nous appuyons sur nos observations et sur les informations transmises par les parents.

Nous apprenons à connaître les habitudes de vie de l'enfant afin de les respecter au mieux : objet transitionnel, sucette, musique douce, bercement... L'enfant pourra s'endormir dans son lit, ou bercé dans les bras, dans un transat, sur un tapis doux ou dans sa poussette... Nous nous adaptons aux besoins de chaque enfant et mettons en place le rituel d'endormissement qui lui permet de se reposer en sécurité physique et psychique.

Nous proposons un temps de repos chaque fois que nécessaire. De la même manière, nous proposons à un enfant qui ne parvient pas à s'endormir de se lever. Un temps de sommeil lui est à nouveau proposé plus tard s'il en montre le besoin.

Afin de garantir un repère pour l'enfant, il sera couché dans le même lit. Au départ, les bébés sont dans un lit haut à barreaux. L'enfant grandit, évolue, et son lit aussi. Après concertation avec la famille, nous proposons à l'enfant un lit bas en bois avec petits barreaux, afin de maintenir son besoin de contenance. Puis sur la dernière année de crèche, les enfants dorment en lit couchette pour favoriser leur autonomie.

Dans le dortoir des bébés, le professionnel est disponible jusqu'à l'endormissement, puis revient régulièrement surveiller le sommeil des enfants.

Dans le dortoir des plus grands, plusieurs professionnels sont présents lors de l'endormissement, puis un seul reste jusqu'au lever de sieste.

## **I/ La sécurité affective :**

Les découvertes en neurosciences, les connaissances en matière de développement de l'enfant et la théorie de l'attachement, nous permettent aujourd'hui d'affirmer que, pour qu'un enfant puisse s'épanouir, il est nécessaire qu'il soit sécurisé affectivement. Pour cela, il nous faut :

- Mettre en place une **relation de confiance** avec les personnes qui le connaissent le mieux : ses parents, figure d'attachement principal.
- Un **adulte disponible et empathique** qui comprend et peut nommer les émotions et les besoins de l'enfant tout en le réconfortant.

Les professionnels adoptent une posture à hauteur d'enfants, portent un regard soutenant et positif sur l'enfant, et offrent une relation empathique.

Lorsque l'enfant en a besoin, les professionnels le prennent dans les bras autant qu'ils le peuvent, et lui proposent régulièrement, sans lui imposer, des **moments de tendresse** et de câlins. Si un enfant ne souhaite pas être touché, l'adulte se place alors à proximité.

Nous savons que le cerveau de l'enfant est immature (il continue de se développer jusqu'à l'âge de 25 ans). Aussi, lorsqu'un enfant vit une émotion, elle l'envahit : contrairement à l'adulte, il n'est pas en mesure de la gérer ni même de la comprendre.

L'adulte est le principal régulateur des **émotions de l'enfant**. Tout d'abord, il laisse s'exprimer son émotion ; il l'accueille et la comprend. Puis quand l'enfant a retrouvé son calme, il nomme ces émotions, et sécurise l'enfant par la parole, le regard et les gestes. Ainsi, il favorise le développement de sa compétence émotionnelle.

**L'objet transitionnel**, plus couramment appelé le « doudou », est un objet qui rassure l'enfant en dehors de la présence de ses parents. Le doudou peut être une peluche, un tissu, un objet (sucette...), ou une gestuelle. Cet objet n'est pas indispensable et n'existe pas dans toutes les familles et cultures. Le doudou est toujours à portée ou à vue de l'enfant, cet objet lui appartient, il est donc à son entière disposition.

Toutefois le doudou ne doit pas se substituer au réconfort de l'adulte et ne peut pas répondre à tous les besoins de l'enfant.

Comme son nom l'indique, il est préférable que l'objet transitionnel puisse faire l'aller retour entre le domicile et la crèche. Dans les moments de séparation et de retrouvailles le doudou sert de lien.

Certains enfants ont également une **sucette** : elle est laissée à la vue de l'enfant, et nous invitons l'enfant à l'enlever pour parler et pour toute activité, pour que ce ne soit pas un frein à son expression.

Selon Catherine Gueguen, pédiatre et auteur d'ouvrage sur l'éducation et les neurosciences, « être bienveillant, c'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant. »

L'enfant a besoin d'un cadre sécurisant et fiable pour se sentir en sécurité.

Être bienveillant ne signifie pas tout tolérer : pour se construire l'enfant a besoin de repères, de limites claires et stables.

**Poser des limites** à l'enfant est un acte éducatif dès lors que la limite est posée dans l'intérêt de l'enfant. Cela le rassure et participe à son bon développement psychique et à son autonomie. Les règles de la crèche sont souvent en lien avec la sécurité et le respect au sein du groupe d'enfants.

En tant que professionnels, nous posons des limites en les expliquant à l'enfant. Une règle doit avoir du sens pour l'enfant. Il est nécessaire de la répéter plusieurs fois avant que l'enfant l'intègre puis l'applique.

Les questions de limites sont régulièrement abordées en équipe. Chacun a sa zone de tolérance et d'acceptation. Un travail de cohérence et d'harmonisation des pratiques est important.

De plus, les professionnels tiennent compte des capacités et du développement de l'enfant pour poser des règles.

## Conclusion

Cet écrit formalise l'ensemble de nos valeurs, objectifs et pratiques qui guident notre engagement auprès des enfants et de leurs familles tels que :

- La construction d'un lien de confiance mutuel
- Une communication bienveillante et authentique
- Un épanouissement et un bien-être pour tous

Ce document constitue une référence partagée entre l'ensemble des professionnels de la structure. Il garantit notre cohérence et encourage une réflexion collective en favorisant le questionnement et l'amélioration de nos pratiques.

Ce projet d'établissement est vivant, destiné à évoluer au fil des années au gré des réglementations, des changements de locaux et des réflexions.

Durant ces 5 années, nous souhaitons développer différents projets éducatifs qui animent la vie à la crèche :

- « bébé signe » ou communication gestuelle associée à la parole, plusieurs professionnels déjà formés souhaitent l'impulser au reste de l'équipe et le partager avec les familles.
- un goûter des familles mensuel : ce temps d'échanges convivial permet de créer du lien entre les parents et de pouvoir aborder des thématiques autour de la parentalité, de l'enfance...
- pérenniser un partenariat avec le musée d'Angoulême afin de rendre accessible l'art et la culture à tous les enfants.
- dans le cadre du réaménagement du quartier, nous souhaitons développer un partenariat avec le nouveau pôle scolaire et le gymnase.
- à moyen/long terme, nous espérons la réhabilitation de la structure.

L'écriture de ce projet a permis de réajuster le projet précédent qui avait introduit la notion de libre exploration éducative, au plus proche de notre réalité de terrain. Entre 2023 et 2025, l'équipe a changé pour moitié : 7 nouvelles professionnelles sont arrivées sur la structure, dont l'équipe de direction. Aussi, ce temps de réflexion et de rédaction nous a permis de réaffirmer une cohésion de travail et une direction commune dans nos pratiques.